

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 septembre 2011.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 26 septembre 2011.

2011 R. 28 G - Désignation de représentantes du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de l'Association pour la gestion des œuvres sociales des personnels des administrations parisiennes (AGOSPAP).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 13 septembre 2011 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Président,

Délibère :

Sont désignées pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de l'Association pour la gestion des œuvres sociales des personnels des administrations parisiennes (AGOSPAP) :

Mme Camille MONTACIE titulaire aux Assemblées générales, en remplacement de M. David ASSOULINE, désigné le 21 avril 2004, démissionnaire.

Mme Isabelle GACHET titulaire au Conseil d'administration, en remplacement de M. David ASSOULINE, désigné le 21 avril 2004, démissionnaire.